

# Bourse aux jouets et puériculture

La Compagnie des Sans NoM



FICHE EXPLICATIVE 2022 (Valant règlement)

## ATTENTION : modèles d'étiquettes spécifique à l'édition 2022

Les listes étant prédéfinies et uniques, aucune photocopie/impression sera admise


Toute liste / étiquette non-conforme devra être refaite le jour du dépôt

Chaque déposant devra établir une ou des liste(s) avec étiquettes, avec Nom, prénom adresse et téléphone, mail → *Merci de ne pas vous mettre à plusieurs sur une même liste.*

Afin d'accélérer le dépôt des articles et leur enregistrement informatisé, vous pouvez saisir vous même les listes sur notre site internet <https://bj.compagniedessansnom.fr>

Version papier disponible à la Mairie, l'épicerie "Proxi" à la Croix en Touraine, à l'Office de Tourisme

### MODELE DE REMPLISSAGE DES ETIQUETTES

NUMERO DE FICHE	Catégorie d'article	Montant
	B = jeux pour Bébé V= Vidéo E = jeux d'Extérieur F = Filles G = Garçon M=mixte P= Puériculture S= jeux de Société	€ que vous fixez. Prix non négociable à la vente.
 NE RIEN INSCRIRE Pas de scotch sur cette zone		
Libellé de l'article Le plus précis possible pour permettre de le repérer très rapidement		

### INFORMATIONS IMPORTANTES

**Le prix des objets doit être compris entre 1€ et 150€ (multiple de 50 centimes)**

**2 listes de 48 articles maximum**

**Rendez-vous obligatoire pour les dépôts**

#### Objets refusés :

**Peluche, vêtement, K7 / VHS, puzzle de + 50 pièces**

**Décorations fragiles, lit, meuble et turbulettes**

**Les étiquettes doivent être scotchées (scotch transparent pas opaque) sur les articles, SANS COUVRIR LE CODE BARRE**

### PREVOIR L'EMBALLAGE DES OBJETS AVANT LE DEPOT

Les articles doivent être **propres et en état de marche**, merci d'amener les piles pour la vérification de leur fonctionnement elles vous seront restituées après test. **Les articles non fonctionnels ou cassés seront retirés de la vente.**

→ Articles supérieurs à 20€ : L'étiquette devra être placée de manière à ne pas pouvoir être enlevée facilement (ex : agrafes ou sous papier cellophane) pour éviter les vols.

→ Petits articles (petshops, petites voitures) devront être dans des sacs plastiques transparents clairs, avec à l'intérieur **une feuille cartonnée** permettant une meilleure présentation. Playmobil ou legos obligatoirement montés. .

→ Vélos : indiquer la hauteur du vélo, et l'âge d'utilisation.(à indiquer surtout sur l'étiquette)

→ Draps : Emballés avec dimension et modèle (draps housse, sur couette, taie d'oreiller, ...)

→ Articles à plusieurs éléments distincts : Relier les différents éléments avec une ficelle par exemple et indiquer sur l'étiquette le nombre d'élément.

→ Puzzles (- 50 pièces) en bois ou en carton, sans boîte doivent être : sous papier cellophane ou plastique reconstitués avec feuille cartonnée dessous pour éviter la dispersion des pièces.

→ Puzzles (- 50 pièces) avec boîte d'emballage : soulever le couvercle et envelopper de papier cellophane la partie qui contient le puzzle, afin que les acheteurs puissent ouvrir la boîte et voir le contenu sans risquer de le faire tomber et d'égarer les parties du puzzle. L'idéal étant de glisser une photo du puzzle monté comme preuve du nombre de pièces présents.

**DÉPÔT sur RDV OBLIGATOIRE : SAMEDI 01 OCTOBRE 2022 de 10h-12h et 14h-18h**

*(Demande par email à [bj@compagniedessansnom.fr](mailto:bj@compagniedessansnom.fr))*

Merci d'amener 1 ou 2 grands cartons ou caisses portant **votre nom suffisamment grand** sur 2 des côtés, nous vous restituerons les invendus dans ceux-ci le dimanche après-midi.

Pensez à nous communiquer le nom de la tierce personne qui sera chargée de récupérer vos articles en cas d'indisponibilité de votre part.

**Au dépôt: Versement des frais (paiement par chèque, CB ou espèces)**, selon le calcul suivant :

- 4€ de frais de dépôt pour 1 liste de 48 articles
- + 2€ pour un dossier papier et 0€ pour un dossier par Internet
- + 1€ pour une liste supplémentaire de 48 articles **(au total 2 listes maximum par personne)**

Remise d'un reçu sur lequel figurera le numéro d'enregistrement de la liste et qui sera à **ramener le lendemain pour la reprise des invendus et le règlement des articles vendus.**

Les listes seront conservées par l'association pour la partie administrative et comptable  
Aucun duplicata ne sera délivré-

**VENTES DIMANCHE 02 OCTOBRE 2022 de 8h00 à 12h30**

Une jauge maximum de personnes présentes pourra être mise en place en cas d'affluence.

Des photographies/enregistrements vidéo sont susceptibles d'être pris durant la manifestation.

**Pensez à vous munir de sacs pour vos achats.**

**RETRAIT DES INVENDUS ET REGLEMENTS : DIMANCHE DE 18H00 à 19H00**

Les retraits et le contrôle des invendus se feront par le déposant ou par la tierce personne désignée lors du dépôt des articles – **Surtout : Ne pas oublier de ramener votre reçu**

→ L'Association ne pourra être tenue responsable des objets éventuellement manquants ou abimés lors de la restitution des invendus. Il n'y aura pas de remboursement systématique.

→ Une retenue de 10 % du montant des ventes, arrondie à la dizaine de centimes supérieure, sera prélevée pour le compte de l'association. Les règlements se feront par chèque obligatoirement.

→ Passé le délai de retrait, les invendus et le montant de la vente des autres articles deviendront la propriété de l'association.

---

### Informations

Le nombre d'articles déposés augmente chaque année, nous vous remercions donc par avance, de ne pas nous tenir rigueur des éventuels temps d'attente en caisse qui pourraient survenir.

**La manifestation se tiendra sous réserve des autorisations municipales et préfectorales**  
**La Compagnie des Sans NoM pourra tout annuler au dernier moment si les conditions sanitaires ne peuvent pas être respectées. Aucun dédommagement d'aucune sorte ne pourra être demandé.**

---

*Les informations recueillies sur sont enregistrées dans un fichier informatisé par "La Compagnie des Sans Nom" pour la gestion de "La bourse aux jouets et puériculture". L'hébergement est réalisé par OVH. Consulter notre site Internet pour avoir les conditions d'utilisation de vos données personnelles. La base légale du traitement est "le consentement". Les données collectées seront communiquées à aucun destinataire extérieur à notre compagnie. Les données sont conservées pendant 6 mois. Votre email est conservé pendant 1 an si vous nous autorisez à vous contacter. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter par email ([bj@compagniedessansnom.fr](mailto:bj@compagniedessansnom.fr)). Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits*